

INFORMATION

RÉHABILITATION ZUP ST SAUVEUR À FLERS



RÉHABILITATION DE 110 LOGEMENTS COLLECTIFS DANS LE QUARTIER SAINT-SAUVEUR À FLERS

LE CONTEXTE

Le quartier Saint Sauveur est majoritairement constitué de logements sociaux appartenant aux principaux bailleurs du département (Logis Familial-Sagim-Orne Habitat). Le quartier a fait l'objet d'une opération ambitieuse de requalification urbaine.

L'opération de réhabilitation concerne un ensemble immobilier de 110 logements collectifs, situé à l'entrée du quartier St Sauveur à Flers en limite d'agglomération :

- > **Bâtiment A** : 41-43 Rue Saint Sauveur (16 logements)
- > **Bâtiment B** : 1-1a-1b Rue Jacquard (24 logements)
- > **Bâtiment C** : 19-21-23-25 Allée Restout (40 logements)
- > **Bâtiment D** : 13-15-17 Allée Restout (30 logements)

Ces bâtiments ont fait l'objet d'une opération de réhabilitation en 1997. Les bâtiments concernés par l'opération sont de bonne qualité structurelle mais souffrent d'un fort déficit d'image de la part de leurs occupants.

LES OBJECTIFS RECHERCHÉS

- > Poursuivre le processus de requalification urbaine engagé
- > Améliorer l'image du lieu et des bâtiments tant à l'intention des locataires que de l'ensemble des personnes résidentes ou extérieur au quartier
- > Améliorer le confort et la qualité de vie des locataires
- > Améliorer les performances thermiques pour atteindre le niveau «BBC Effinergie en zone Climatique H1»

LES PRINCIPALES ACTIONS

- PERFORMANCE THERMIQUE

- > Rénovation des façades par la mise en œuvre d'un système d'isolation thermique par l'extérieur
- > Remplacement des menuiseries des parties communes par des menuiseries isolantes
- > Réfection de l'isolation des combles
- > Mise en œuvre d'une isolation en plancher haut des caves
- > Installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs

- LE CONFORT/QUALITÉ DE SERVICE

- > Rénovation des halls, pose de carrelages au sol et murs
- > Mise en place de luminaires à détection de présence
- > Mise en place de portes d'accès neuves au droit des façades afin d'agrandir les halls
- > Réalisation de rampe d'accès aux halls (PMR)
- > Réalisation de plafonds acoustiques
- > Remplacement des portes palières en vue d'une amélioration des qualités de sécurité, phonique et thermique
- > Remplacement d'appareils sanitaires vétustes
- > Mise en peinture des parties communes
- > Mise en peinture des planchers de loggia
- > Remplacement des garde-corps de loggia
- > Remplacement des persiennes PVC par des volets roulants
- > Complément des installations électriques des logements
- > Remplacement des portes de garages

LE FINANCEMENT DU PROJET

Cet aménagement est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Normandie avec le Fond Européen de Développement Régional.

| | |
|------------------------------------|----------------------|
| Emprunt Caisse des Dépôts Eco-prêt | 1 760 000 € |
| Emprunt Action Logement | 120 000 € |
| Subvention FEDER* | 329 029,39 € |
| Subvention FORES | 176 504,00 € |
| Fonds propres | 599 866,61 € |
| TOTAL | 2 985 400,00€ |